



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:
19.11.2015

Date de la convocation des conseillers:
19.11.2015

point de l'ordre du jour:
1A

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 27 novembre 2015

Présents: Spautz, bourgmestre, Kox, Hinterscheid, Codello, échevins,
Knaff, Hildgen, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Bofferding, Hansen,
Bernard, Freis, Mischo, Biltgen, Majerus, conseillers
Esen, secrétaire général

Absents: Tonnar, échevin, Maroldt, Kersch, conseillers

Le Conseil Communal;

Objet: Budget rectifié de l'exercice 2015

Vu les propositions du collège des bourgmestre et échevins relatives au budget rectifié de l'exercice 2015;

Vu le chapitre 1^{er} du titre 4 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Vu les dispositions et instructions sur la matière;

Après en avoir délibéré conformément à la loi,

arrête

par 13 voix oui et 3 voix non

le budget rectifié de l'exercice 2015.

En séance

Suivent les signatures

Date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 30.11.2015
Pour expédition conforme,
Le secrétaire général,

La bourgmestre,